



Contentieux concernant des frais d'huissier

Par **lafoucriere_old**, le **04/10/2007** à **15:15**

dans le cadre d'un divorce, suite à la non conciliation et quelques "fautes" de mon avocat, j'ai décidé d'en changer. dans l'intervalle, j'ai soumis mon dossier au bâtonnier qui a tranché en disant que je devais bel et bien acquitter à mon avocat la totalité de la somme réclamée. cependant, étant donné la situation financière dans laquelle les erreurs de mon 1er avocat m'ont plongée, le temps nécessaire à recueillir une telle somme m'a conduit à poster le chèque le 20.09 en RAR et j'ai reçu le 22.09, le courrier d'un huissier dépêché par mon 1er avocat me réclamant la somme dûe, plus les frais d'huissier. quel est mon recours étant donné que nos courriers ne sont croisés, le règlement étant parti avant réception de la lettre d'huissier?

Merci par avance de répondre au plus vite

Bien cordialement.